

Malte Kaufmann : « l'Assemblée parlementaire franco-allemande doit revenir aux fondamentaux du traité de l'Élysée ».

écrit par Nicolas Faure | 23 mars 2023





Sur fond de crise énergétique et de coopération industrielle sur l'armement, l'aéronautique et l'espace, les relations franco-allemandes se sont dégradées.

A une heure où les relations et le partenariat franco-allemand sont au plus bas, c'est le député AfD au Bundestag Malte Kaufmann – également membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande- qui tire ici la sonnette d'alarme, en nous faisant part de la situation actuelle au parlement franco-allemand, mais aussi de ce que l'AFD préconise pour retrouver des relations intelligentes et constructives entre la France et l'Allemagne.

« Le partenariat franco-allemand est le pilier principal et fondamental de l'Europe.

L'Allemagne et la France sont des grandes nations économiques, avec des niveaux de vie élevés. Ce sont quelque 151 millions de personnes qui vivent en Allemagne et en France.

Les relations bilatérales entre la France et l'Allemagne ont une longue histoire. Le traité de l'Élysée, signé en 1963 par le président français Charles de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer, s'est révélé, au cours de plusieurs décennies, être un modèle idéal tant pour le partenariat entre les deux pays que pour l'Europe dans son ensemble.

L'Assemblée parlementaire franco-allemande, l'APFA, (DFPV, Deutsch-französische parlamentarische Versammlung en allemand) a été créée pour perpétuer cette tradition.

Il s'agit d'un organe composé de parlementaires des deux pays, dont l'importance s'est accrue depuis sa session inaugurale du 25 mars 2019, et devrait normalement continuer à se développer.

L'APFA a pour mission principale de débattre des questions européennes et internationales principales qui concernent l'Allemagne et la France, et dont la prise en charge est dans l'intérêt de ceux-ci. Il s'agit notamment des domaines de politique européenne, de politique étrangère, de politique en matière de sécurité et de défense, que l'Assemblée souhaite mettre en conformité avec la législation interne de chacun des deux États. L'Assemblée franco-allemande n'est toutefois pas habilitée à prendre des décisions politiques autonomes, et elle n'a pas vocation à devenir un instrument permettant de se soustraire à la compétence de décision des parlements nationaux.

Le groupe parlementaire de l'AfD au Bundestag soutient la réconciliation franco-allemande ainsi que l'idée d'une Europe des patries.

Nous nous engageons pour une Europe aux valeurs chrétiennes et un partenariat entre États-nations souverains.

Nous rejetons un super-État européen.

Le travail de l'APFA devrait être constamment évalué à l'aune de ces positions de principe. Ces derniers temps, l'Assemblée a eu tendance à ne pas suffisamment prendre en compte les critiques émises dans le cadre de son travail.

Ainsi par exemple, une résolution du 21 janvier 2021 avait pour objectif la construction d'une union européenne de la santé.

Elle portait effectivement sur de nombreuses mesures de lutte contre les pandémies. Les inquiétudes et les critiques suscitées par le projet et le transfert de compétences impliqués n'ont en définitive pas été prises en compte dans cette résolution.

L'AfD a dû par conséquent rejeter cette résolution.

Le projet de loi de l'Assemblée franco-allemande sur la guerre en Ukraine du 24 mars 2022 (réunion du comité exécutif à Berlin) comportait des demandes très contestables, comme le durcissement des sanctions contre la Russie et le renforcement de la livraison d'armes à l'Ukraine.

L'engagement diplomatique des gouvernements allemand et français y faisait malheureusement défaut. **Cette résolution ne pouvait donc pas être, encore une fois, approuvée par l'AfD.**

Nous estimons que le risque d'une escalade militaire est effectivement réel. L'Assemblée franco-allemande doit consolider ses initiatives diplomatiques et s'engager de cette manière en faveur de la paix en Ukraine.

L'objectif de ces efforts diplomatiques doit consister à mettre fin immédiatement aux combats, puis à mener des négociations de paix en vue d'une coexistence stable et durable entre la Russie et l'Ukraine.

Dans mon discours à la séance plénière du 28 septembre 2022, j'ai déploré que l'Allemagne ait laissé de côté sa position de nation entretenant de bonnes relations avec tous les pays du monde, acquise par le passé, et qu'elle n'ait

pas agi par la voie diplomatique afin d'apaiser le conflit. En tant que membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, je recommande fortement à cette dernière de s'engager en faveur d'une mission de maintien de la paix menée par l'OSCE en Ukraine.

La déclaration rédigée par les présidents respectifs du Bundestag allemand et de l'Assemblée nationale à l'occasion du 60e anniversaire du traité de l'Élysée n'a pas non plus pu être approuvée par les députés de l'AfD siégeant à l'Assemblée franco-allemande.

Cette déclaration commune longue de 20 pages n'a pas été soumise au vote dans les parlements nationaux concernés, et il n'a même pas été possible pour les membres de l'Assemblée de présenter des amendements.

Tout ceci traite d'une multitude de sujets dans l'air du temps qui n'ont que peu de rapport du point de vue des relations franco-allemandes.

Rien que pour cela, il y a atteinte au principe d'intérêt commun tel que le conçoit au départ l'Assemblée franco-allemande.

Loin de mettre l'accent sur l'échange et l'amitié entre les deux peuples, le terme de « peuple » n'a même pas été évoqué dans la déclaration.

Le traité d'amitié signé il y a 60 ans prévoyait surtout des dispositions relatives aux échanges franco-allemands.

Si l'Assemblée franco-allemande veut poursuivre sans interruption la tradition d'amitié et de partenariat entre la France et l'Allemagne, elle se doit de revenir aux fondamentaux du traité de l'Élysée. »

Par **Malte Kaufmann**, député AfD au Bundestag et membre de l'Assemblée Parlementaire franco-allemande.

<https://opposition24.com/politik/die-deutsch-franzoesische-parlamentarische-versammlung-muss-zu-den-wurzeln-des-elysee->

[vertrags-zurueck/](#)

Propos recueillis par **Nicolas Faure,** pour Résistance
Républicaine.